



Bonne Année 2007  
à Melyac..!

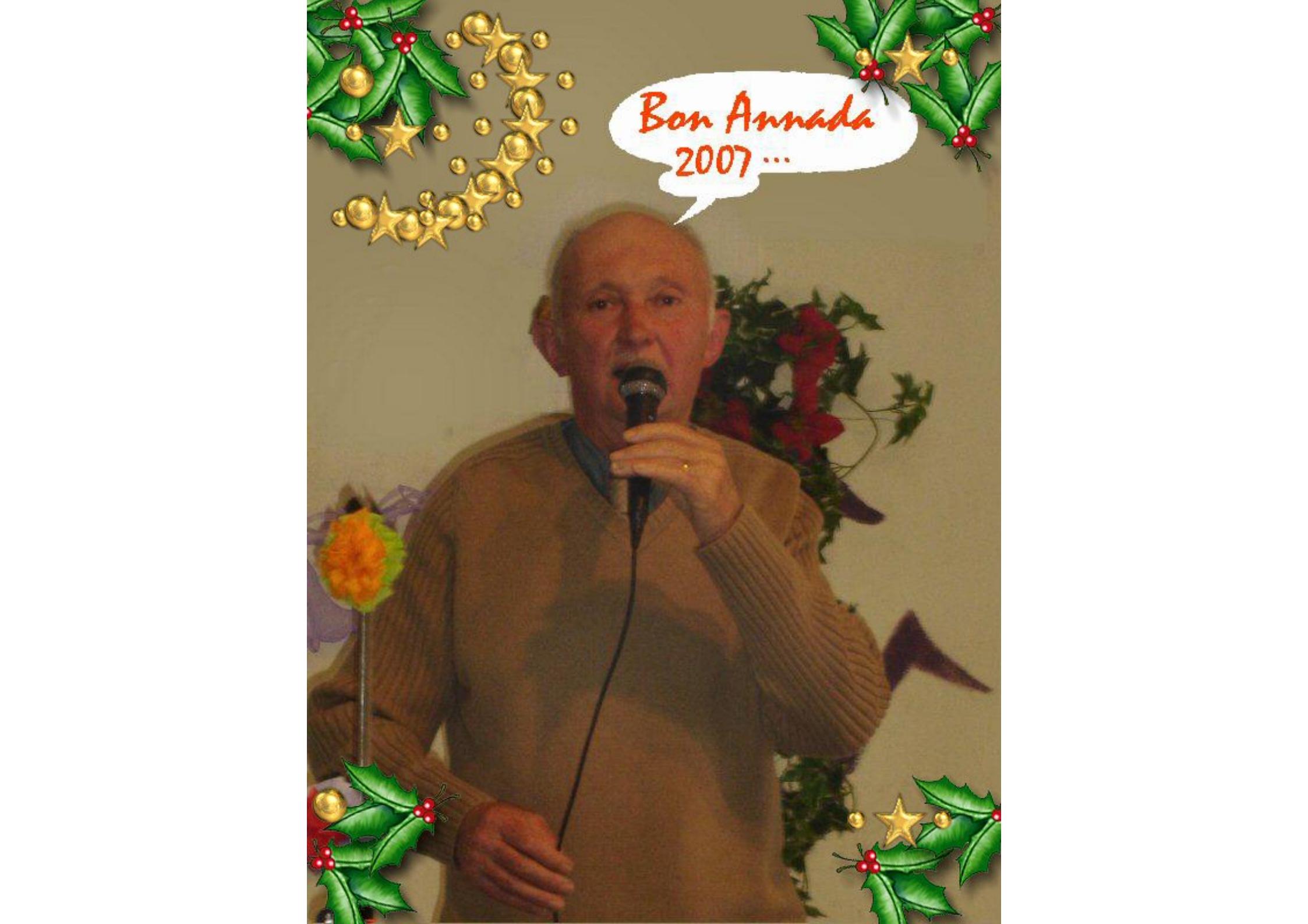


Joyeuse Année 2009!



DODA-DIO-POR-TANT-VIR-QVEM-REGES-VENERANT-VIR

*l'Epiphanie à Meljac*



Bon Annada  
2007 ...

# COURRIER DE L'AVEYRON

JOURNAL QUOTIDIEN D'ACTION RÉPUBLICAINE

ABONNEMENTS		
Aveyron et Départements limitrophes	15 fr. au	10 francs
Édition hebdomadaire	3 fr. 50	2 fr. 50
Autres départements français	18 fr. au	12 francs
Édition hebdomadaire	4 fr. 50	3 francs

Les abonnements partent des 2<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>. — Tous renouvellement automatique.

RODEZ, 2 JANVIER 1907

1906

L'année qui vient de finir ne fut ni banale d'aspect, ni médiocre en émotions et en résultats. Entre tous les malheurs sortis sous nos yeux de la forge du temps, bien peu représentent une telle tragédie et bien peu garderont un tel relief. Elle constitue un jalon historique ; et les hommes qui, arrivés au déclin de l'Agé, se sentaient las et désoeuvrés par suite des trop vaines et artificielles expériences trop longuement renouvelées, pouvoient reprendre goût à la vie, à la lutte, à l'espérance. Ils sont, dans tous les cas, fondus à penser que ce qu'ils ont vu il y a quelques mois, il y a quelques semaines, leur donne, leur confère un privilège presque immortel, et ils comparent leur sort à celui de leurs devanciers, et aux horreurs qui leur passent dans la tête.

L'année 1906 — qui ne se le rappelle — nous a donné de nombreux soucis. Le premier trimestre fut presque tout au prix d'e de graves réputations nées par l'âpre lutte républicaine engagée à propos des

Élections générales des 6 et 20 Mai 1906 où vain à la République, un triomphe qui a pour toujours affranchi sa marche et libéré à jamais son génie. Grâce à ces scrutins mémorables, la République s'est trouvée investie d'une autorité qui non seulement la dispense des tâtonnements, des demi-mesures, des hésitations, du piétinement que lui imposait ce qui pouvait rester d'indécision à la réaction, mais encore les loi interdit comme un crime.

Le trait le plus accusé, le plus caractéristique, de ces mémorables élections, a été, en général, l'injonction de procéder sans retard à la réalisation des réformes figurant depuis si longtemps dans les programmes électoraux de la Démocratie, comme dans les professions de foi de ses candidats, et particulièrement, l'approbation pleine et entière signifiée par une majorité fondroyante de la Séparation de l'Église et de l'Etat, votée dans les derniers mois de la précédente législature.

Un état de choses qui remonte à la nuit des temps ne peut pas, dans la pratique, se modifier de jour au lendemain. Certo, rien n'est plus juste. L'avenir, pour cette raison, ne constatera pas sans étonnement que quelques mois ont suffi pour liquider, dans l'un des domaines les plus importants de la libération, de la politique et de la so-

incarnation, empire sans convulsions ; et le Principe de Liberté, qui lui succéda pour condamner et régulariser le mouvement des sociétés, entre en scène devant le monde intéressé et sympathique, sans bruit, sans éclat, sans orage.

Voilà ce qu'a vu, voilà ce qu'a fait 1906. Si l'on voulait matérialiser la gloire si pure qui s'attache à de tels actes et à une telle œuvre, on pourrait dire sans exagération qu'il serait bien difficile de trouver, quelque part, un char triomphal assez haut et assez splendide pour la porter.

(Radical.)

Paul LECONTE.

## LE BUDGET DE 1907

Paris. — La commission sénatoriale des finances, réunie lundi après-midi sous la présidence de M. Magnin, entend de nouveau M. Gaillaut, ministre des finances, au sujet des révoltes qu'elle a prises concernant la loi des finances.

Dès que l'accord sera aussi, elle fixera l'équilibre du budget de 1907.

Elle espère terminer ses travaux dans la semaine.

Le Conseil Supérieur de la Défense Nationale

Paris. — M. Fallières a présidé, lundi matin, à l'Élysée, la seconde réunion du Conseil supérieur de la Défense nationale. Gossu parmi les personnalités présentes M. Clemenceau, président du conseil et ministre de l'intérieur; le général de Boissieu, ministre de la

Rédacteur en Chef : MARCEL REY

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 21, rue de l'Embergue, RODEZ

## INSERTIONS

Annonces légales et commerciales	5 fr. 50 la ligne
Publicité et Annonce dans le journal	5 fr. 50
Généralisé par le journal	10 fr. 50, 15 fr. 50 et 20 fr. 50, plus le 10 %, frais
Car pris au tiers des révoltes déterminées avec le nombre des inscriptions	

## La Séparation

### France et Vatican

Rome. — La décision du pape en ce qui concerne l'attitude que doivent garder le clergé et les catholiques de France vis-à-vis d'etre indépendante. La nouvelle loi sera relayée comme les précédentes lois et circulaires.

Il est à peu près certain que Pie X admettra pour la prochaine assemblée épiscopale une lettre au cardinal Richard, qui correspond entièrement avec le Saint-Pére.

### L'assemblée des évêques

Paris. — On a annoncé que la troisième assemblée générale de l'épiscopat aura lieu le 15 janvier. On croit avoir qu'elle ne se tiendra pas au nouveau archevêché de Roche, dont les magnifiques salons ont été gracieusement offerts par le comte de Franquville.

### La musique dans les églises

Paris. — On croit savoir que les curés de Paris qui ont maintenu, aux cérémonies religieuses, le concours d'orchestres et de chanteurs, vont être incessamment invités à supprimer toute pompe musicale : le plain-chant, avec accompagnement à l'orgue, sera seul autorisé dans le diocèse de Paris.

### Un syndicat d'employés d'église

Paris. — On lit dans la Patrie : « La nouvelle que nous avons donnée d'un projet de groupement syndical entre les employés d'église de Paris, nous est officiellement confirmée. »

Le syndicat est fermement résolu à faire valoir ses droits contre l'administration séquestre.

### Les clefs des églises

Toulouse. — L'archevêque de Toulouse ayant appris que les maîtres avaient recueilli de la préfecture l'ordre de faire renouveler les clefs des églises, a pris la décision sui-

pour avoir obtenu la même, sans autorisation qui fut condamnée. Toulouse, à deux francs d'amende et châsse des eaux privées à un mois.

### Transfert d'un évêché

La Roche-sur-Yon. — On apprend le transfert de l'évêché de Luçon à la Roche-sur-Yon, chef-lieu du département.

L'évêché de Luçon avait été créé le 12 août 1367 par suite du démembrement du diocèse de Poitiers, ordonné par le pape Jean XXII.

### Monsigneur Ireland et le « Matix »

New-York. — Le Matix et plusieurs personnes possèdent lundi matin une déclaration adressée par Mgr Ireland, aux informations tendancieuses du Matix.

L'archevêque de Saint-Paul dit notamment :

« Le Matix est un journal anti-catholique et il défend les actes du gouvernement français, même en faisant les faits plus évidents... Les résultats de ceux qui se servent de ce journal, car elle a été servi qu'à la tête intégrale sans parjure en Europe. »

« Loin de critiquer la papauté, dimanche dernier, j'ai condamné sans réserve les associations calomnieuses, telles que les impostures et les exagérations portées sur le nom de l'Église de France de plusieurs ce qu'il faut, même au prix des plus grands sacrifices. »

### Une fausse nouvelle démentie

Paris. — « Le journal du matin de Paris a écrit que l'abbé de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, abbé de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, a été nommé évêque de Toulouse. »

Elle a été porté au nom, du reste, de faire accorder à l'abbé de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui, arrivé au Vatican pour y porter leurs offres, est apparu qu'il ne s'agissait qu'un canard.

22 11 2006

# L'AVEYRON REPUBLICAIN

ABONNEMENTS :

	1 an	2 ans	3 ans
France et étranger	16 F.	32 F.	48 F.
Autres départements	10 F.	20 F.	30 F.
Abonnement à l'avenir	10 F.	20 F.	30 F.
Offre jusqu'à renouvellement d'abonnement	10 F.	20 F.	30 F.

JOURNAL DEMOCRATIQUE INDEPENDANT

REDACTION &amp; ADMINISTRATION : 15, Rue de la Barrière, RODEZ

INSERTIONS :

annonces légales, commerciales et avis divers	5 F.
Solaires (enroulé de journal)	5 F.
les Annonces et Relations sont reçues au Bureau du journal	
et pour toutes les Agences de publicité	

## L'AVEYRON REPUBLICAIN

offre à ses lecteurs et amis

MEILLEURS SOUHAITS DE BONNE ANNEE

Téléphone n° 34

RODEZ, 31 DÉCEMBRE 1906

## Bulletin Politique

1906-1907

Depuis l'année 1906 vous reçoindrez ses  
mises dans le domaine de l'his-toire, bâtons-nous de le dire, en  
plus facilement le devinque vous a été pour elle rédacte  
mises. Chacun de ses jours, cha-  
que de ses heures où va se perpétrer  
quel nouvel atterrissage, s'accomplirquel de destruction et de haine exo-  
sique avec Waldeck-Rousseau et

Egalité, Fraternité. Ils se dressent en face de nous, et, ivres de leur triomphe, ils défilent les vrais français en s'écriant : « L'avenir est à nous ! »

Ces hommes prétendent et vainc ne changent-ils pas victoire trop tôt ?

Qui sait si dans la course à l'abîme dans laquelle ils ont engagé le pays, les radicaux et les socialistes — qui pour l'instant ne savent que rassasier leurs appétits et assouvir leurs haines — ne se verront pas un jour arrêtés par un de ces subits et foudroyants retours au bon sens dont la France a fourni au monde tant d'exemples ?

Nous le reconnaissions, l'avenir est sombre et menaçant, et rien ne fait encore bien prouver l'événement heureux que nous souhaitons ; mais malgré cela, n'oublions pas que si la clairvoyance française a de longues et pénibles éclipses, elle a aussi le don de la résurrection ; au moment où l'on croit notre pays ruiné, amoché, les reins brisés, il se relève et rebondit plus vivant que jamais. Peut-être ne sommes-nous pas loin de ce retour à la vie de la libe

Notre histoire en a vu bien d'autres !

Rappelons-nous le passé. De 1792 à 1798, notamment, le mal, les abus, la persécution s'épanouissaient avec toutes leurs horreurs et cependant la France se releva plus glorieuse et plus forte.

La situation est grave mais non désespérée ; c'est aux républicains libéraux de la rendre meilleure.

A tous nos compatriotes nous nous permettons de dire : assez de pleurs, assez de gémissements, assez de paroles, raisons aux actes ; les actes seuls

disposition exorbitante du droit commun qui impose aux communes et même aux départements l'approbation préfectorale pour la location des églises, évêchés, séminaires et presbytères qui sont leur propriété.

Les lois existantes accordent, ce qui est logique et équitable, le droit pour les communes et les départements de louer les édifices qui leur appartiennent en toute liberté.

Mais, dès qu'il s'agit d'édifices pouvant être loués à des prêtres ou à des évêques, le droit commun devient dangereux, la logique perd ses droits, l'équité doit disparaître et avec elle les modestes libertés municipales et départementales, sacrifiées expressément à l'arbitraire préfectoral, sans appel et sans recours.

Même solution en ce qui concerne l'application du droit commun d'association institué par loi de 1901. Celui-ci a prévu que certaines associations pourraient réclamer et obtenir personnalité civile.

M. Furnémont, député socialiste belge et libre penseur notoire, proclamait l'autre jour qu'on ne pouvait la refuser à l'Eglise.

M. Briançon et le Sénat ont déclaré que c'était là une disposition contraire au principe même de la Séparation. Où ont-ils vu cela ? Dans aucun des pays, en tous cas, où fonctionne le régime séparatiste. Le bon sens indique, au contraire que quand on retire à une collectivité les subsides de l'Etat, on doit lui permettre à moins de la condamner à mort de recueillir par ses propres mo-

ns catholiques et la police ont été longtemps aux prises.

Mar Delamaire, coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, voulut lire une protestation contre l'exécution de la loi.

Le commissaire de police et le sous-préfet le prirent de garder le silence.

M. Delamaire, entouré par les catholiques, voulut continuer sa lecture, disant qu'il était maître chez lui. Et, appuyant son action d'un geste, il toucha le sous-préfet à l'épaule.

Il y avait, de ce fait, outrage à un fonctionnaire en exercice. Au milieu de la foule des témoins, le prélat fut appréhendé et mis sous escorte de gendarmes. On le conduisit au tribunal.

Il fut condamné à vingt-cinq francs d'amende.

Le prononcé du jugement fut accueilli par les cris de protestations des catholiques qui, après avoir reconduit M. Delamaire, entrèrent de nouveau en conflit avec la police. Plusieurs arrestations furent alors opérées pour que le calme se rétablît.

Un appel de l'évêque de Châlons-sur-Marne

Châlons-sur-Marne. — La *Semaine Ecclésiale*, de Châlons-sur-Marne, publie un appel de l'évêque aux fidèles pour que ceux-ci donnent un abri aux curés du diocèse le jour où ils seront expulsés de leurs paroisses.

## Une note du cardinal Lecot

Bordeaux. — Une note de l'archevêque publiée par l'*Aquitaine*, déclare qu'il convient de recourir au culte privé seulement comme expédition de devoirs de piété, alors que le culte public est devenu impossible.

L'archevêque retire toute autorisation donnée pour le culte privé qui ne peut remplacer dans aucune paroisse le culte

612 2006

nos espagnols pour la Ma-  
ladr. — On dit dans les milie-  
ux neutraux que le ministre de la  
guerre a nécessairement demandé les offi-  
ciers espagnols qui servent

Haute-Vienne, Dordogne  
Creuse  
Pyrénées-Orientales, Catalogne  
Hérault  
Ardèche-du-Rhône  
Vaucluse  
Corrèze, Lot  
Aveyron, Cévennes, Lozère  
Gers, Lot-et-Garonne  
Haute-Garonne, Gascogne

# LA DÉPÈCHE

JOURNAL DE LA DEMOCRATIE

Direction : Toulouse, 67, rue Bayard. — Bureaux de Paris : 4, Faubourg-Montmartre

Tous les jours  
SIX PAGES AU MOINS

Hautes-Pyrénées,	9
Basses-Pyrénées, Landes,	9
Tarn-et-Garonne, Tarn,	9
Aude,	10
Gers,	11
Lot-et-Garonne,	12
Haute-Garonne, Ariège,	13
Toulouse-Ville.	14

Tous les jours  
SIX PAGES AU MOINS

5

## ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 1 an  
Algérie, Tunisie... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Mauritanie, 8.00 c. le numéro.

38<sup>e</sup> ANNEE -- MERCREDI 2 JANVIER 1907 -- N° 14,064*Opinions*

## Camarier du Pape et M. Biétry

des détails curieux dans les documents que le *Matin* publie sur les débats à l'Assemblée nationale. — Quand ceux qui mettent en évidence la puissance d'illusion des adversaires, ils se croyaient sûrs de vaincre le jour des élections de 1906. Voilà venus la pâle ! Vous faites leur déconvenue, et cela n'a pas empêché de recommencer ce temps dernier. Que dure ? Ils arrivent à sonner l'alarme parmi eux, et au ministère de l'Intérieur, ministère Bouvier, on disait tout ce que nous pourrions nous estimer à nous en étions quittes pour une vingtaine de sièges. C'est une caractéristique de cette ignorance où l'on est de la opinion publique et des volontés universel dans les coteries de Paris.

Il y a de plus intéressant, ces renseignements fournis sur certains de nos honnêtes collègues. Nous étions déjà éclairés sur certains points ; des documents nous avaient montré réapparaître le plus violent des partisans qu'il avait déjà rencontré avec les patrons

CAMILLE PELLETAN.

sance qu'un Biétry pouvait trouver chez elle. C'est grâce à son silence obstiné devant les mines en domeure qui lui étaient faites de rétablir la vérité, que le faux grévisse qui s'entendait avec le patron, tout en encourageant ses camarades à la résistance, que l'agent du Père Pupey Girard, camérier du Pape, a pu entrer au Palais-Bourbon.

Mais là, au moins, on allait casser cette élection vicieuse ! Point de tout. En vain, on avait fait connaître le personnage ; en vain on avait signalé la manœuvre à laquelle il devait son élection. Il y eut une majorité pour faire dénitivement asseoir M. Biétry parmi nous. Et nombre de nos amis radicaux, hélas ! figuraient dans cette majorité. Ce qui amena les socialistes irrités à déclarer qu'ils prendraient leur revanche, en validant les élections vicieuses faites contre des radicaux. Voilà à quoi l'on aboutit quand on se divise. Voilà où naissent les rancunes réciproques qu'on a essayé d'exploiter pour morceler le bloc.

Je pense qu'aujourd'hui, et après réflexion, ceux de nos amis qui, codant à l'entraînement de validations à l'entrée auquel on est sujet un peu dans tous les partis, au Palais-Bourbon, se sont donné M. Biétry comme collègue, regrettent un peu la coupable erreur qu'ils ont commise. Puisse cet enseignement nous servir pour l'avenir !

CAMILLE PELLETAN.

*Pointes Sèches*

## Le Soldat et le Roi

On raconte que le roi de Portugal fut ces jours derniers accueilli par un soldat qui prit la position réglementaire et lui demanda : — Etes-vous le roi, monsieur ? — Partoutement, répondit le souverain qui a pro-

C'est beaucoup. C'est relativement peu si l'on considère cette somme, une fois faite, comme le gage d'une augmentation de 23 millions sur les bâties annuels. Si l'industrie emprunte cette somme et puis la morte, Comptons largement pour l'amortissement. Autrement un taux de 6 % intérêts et amortissement ramis, pour le service de cet emprunt. Trois millions seront nécessaires annuellement. Il restera une vingtaine de millions d'excédent le jour où l'administration de l'Ouest sera conduite, financièrement parlant, de la même façon que celle de l'Orléans. Voilà pour 1% économies possibles sur les dépenses d'exploitation.

Passons aux routes. Elles suivent, depuis de longues années, un mouvement ascensionnel à peu près constant. Au cours des vingt dernières années, de 1886 à 1905, le réseau de l'Ouest a vu ses recettes, passant de 154 à 202 millions, augmenter de 68 millions ou de 50 % et, par annuité, de 3 millions et plus. La longueur kilométrique du réseau, passant de 4,372 à 5,483 kilomètres, n'a, pendant la même période, augmenté que de 1,111 kilomètres ou de 27 %. C'est donc au développement des transports dans les régions desservies plus qu'à l'augmentation de la longueur kilométrique du réseau qu'il faut attribuer l'accroissement des routes. Les lignes nouvelles, on le connaît, n'apportent, dès les premières années de la mise en exploitation, qu'un faible accroissement de trafic.

L'augmentation des recettes n'est pas, non plus, le fait de circonstances exceptionnelles, lesquelles n'auraient pu se prolonger vingt années durant. Partageons cette longue série d'années prospères en périodes successives de cinq années. La recette moyenne annuelle a atteint 135 millions de 1886 à 1890, 156 millions de 1891 à 1895, 178 millions de 1896 à 1900, 191 millions de 1901 à 1905. Pendant la dernière période, l'augmentation des recettes a été moindre que pendant les périodes précédentes ; cela peut tenir à ce que cette période coïncide au lendemain d'une

crise et aux stations balnéaires si fréquentées. Non loin de la mer, le soi-disant de la région de l'Ouest est riche en minerais de fer. L'autre jour, à la Chambre, un député signalait l'insuffisance des voies ferrées conduisant au port de Granville pour l'exportation de ces minerais. Que ces voies soient mises au point voulut, déclarait-il, et les exportations, par ce port, pourraient être augmentées de plusieurs centaines de mille tonnes.

On trouve du minerai de fer en de nombreux points des régions desservies par le réseau de l'Ouest. Au cours de l'année 1904, il en a été extrait 170,000 tonnes de 1,000 kilogrammes dans le Calvados, 58,000 tonnes dans l'Ille-et-Vilaine, 22,000 tonnes dans la Loire-Inférieure, 47,000 tonnes dans l'Orne. Pour la plus grande partie, ce minerai a été expédié sur Angleterre, Allemagne, la Hollande. Des expéditions ont été faites également sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Sur place, ces minerais valent, aux 1,000 kilogrammes, de 2 fr. à 5 fr. Ils ne sauraient, sur de longs parcours, supposer les prix du chemin de fer. Grâce au voile de la voie navigable, au bon marché de ses prix, des industries extractives ont pu naître et grandir, dont le réseau de l'Ouest tire de réels profits.

On le voit, les facteurs de prospérité ne font pas défaut sur le réseau de l'Ouest. Il en est par où peut s'établir une étroite solidarité d'intérêts entre l'Ouest et le Midi vinicole ; c'est vous dire que je reviendrai sur la question.

LEMASSON.

*MENUS PROPOS*

On donne une nouvelle version de l'accident de Gambetta.

Le tribunal était furieux contre son valet de chambre, parce qu'un chien s'était couché dans l'aspirante de la villa. Il lui donna ses huit francs. L'amie de Gambetta plaide la cause du serviteur et, comme elle n'obtint pas gain de cause, il commit suicide. Gambetta

12 200

soit dans les pays scandinaves, soit encore à Paris pour le fox-trotting. Ce fut longtemps la suprême distincion des hommes de cheval. Aujourd'hui, les chiens qui veulent être算是 se dirigent vers les îles du Nord du Royaume-Uni où mieux encore s'en vont dans l'Engadine, à Saint-Moritz, afin d'y pratiquer le patinage à voile, à voile ou bien Yacht-skiing, ou Yachting à voile sur glace, ce qui est le sport ultra-social, un véritable sport de milliardaire et qui fait actuellement fureur en Amérique.

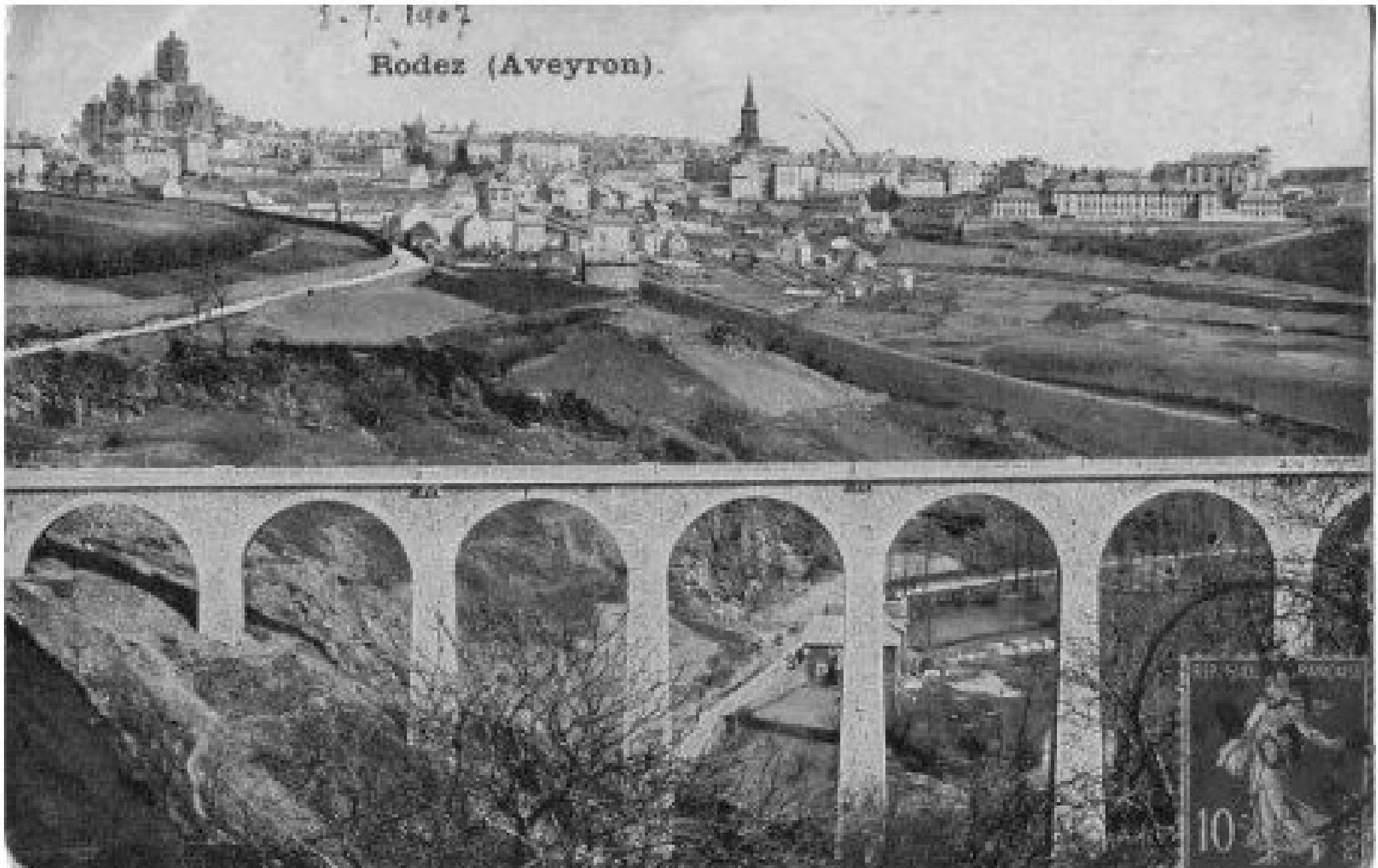
Nous pouvons bien avouer que nous sommes assez mal renseignés en France sur ces diverses manières de pratiquer, avec une stupéfiance rapide, le patinage sur les grands lacs. C'est pourquoi nous indiquerons ici, si légèrement que ce puisse être, la nature de ces sports récents qui s'introduisraient peut-être chez nous, étrangers, casaniers, peu habitués à regarder au-delà de nos frontières ; si l'hiver daignait nous visiter de façon un peu plus continue et nous donner les longs gels qui, dans l'Amérique du Nord et sur les hauts plateaux de la Suisse, transforment tous les cours d'eau en admirables pistes de glace.

Le patinage à voile, baptisé par les Anglais du nom de Hand-sailing, est un sport ingénieux, mais aussi excessivement périlleux. C'est sans doute pour cela qu'il rencontre tant de teméraires amateurs. Le patineur, les bras en croix, est lié à une voile rectangulaire ou triangulaire tendue sur un léger cadre et qui offre une suffisante prise au vent pour transformer l'exercice du patin en une manière de vitesse glissade sur la glace. Le sportman qui pratique le « hand-sailing » afferme les émotions d'une vitesse parfois prodigieuse et qui ne peut être que fort difficilement enrayer ; il voile légèrement ainsi qu'un oiseau sur la surface polie des grands lacs, jusqu'à ce que ses bras ne puissent plus supporter l'effort de la tension ; alors il s'affaisse de son mieux et tout son rôle se déploie à obtenir une chute plus ou moins harmonique et confortable.

Le « hand-sailing » est actuellement fait à la mode dans l'Engadine et plus d'un peu aussi de Landes où se fait pas faute d'adopter de telles manières de l'Angleterre. Il existe une

1. J. 1907

Rodez (Aveyron).



Rodez - vue générale en 1907

"la météo"

DE LAVIGERIE,  
14. place Vendôme.

## CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE

### Calendrier du Jour

Mardi 1<sup>er</sup> janvier 1907

lever du soleil, 7 h. 56 — coucher, 4 h. 11  
lever de la lune, 6 h. 1 s — coucher, 8 h. 54 m

### Température du 31 décembre

Rodez. — Place de la Préfecture



### FOIRES DE LA SEMAINE

Mardi 1<sup>er</sup> janvier — Anglars, Bruéjouls, Villeneuve.

Mercredi 2 — Auxits, Conques, Lestrade, Prévinsquères.

Jeudi 3 — Campusc, Vabre de Rieupeyroux.

Vendredi 4 — Colombiès, Montbazens, Najac, Sainte-Croix.

Samedi 5 — St Jean d'Elnous, Saint-Rome-de-Cernon, Rodez (marché foire).

**Extrait de l'Aveyron Républicain du 1<sup>er</sup> janvier 1907**

### La liquidation des congrégations.

— On sait que la loi du 17 juillet 1903 a centralisé devant le tribunal du siège

## RODEZ

**Consulat.** — Par décret du 28 décembre, notre compatriote M. Charles-Numa Autigeon, de Pomayrols, consul de 2<sup>e</sup> classe, chargé du vice-consulat de France à Alicante, est placé, sur sa demande, dans le cadre de la disposition.

**Postes et télégraphes.** — Ont été nommés facteurs : A Villecomtal, M. Firminhac J.; à Villeneuve, M. Tiburce P.; à Viala-du-Tarn, M. Durand C.; à Camarès, M. Got H.; à Saint-Sernin, M. Rayssiguier P.; à Laguiole, M. Fabreguettes, ex-soldat au 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale.

**Élections consulaires.** — Résultats des élections du 30 décembre 1906 pour le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce, dans la commune de Rodez.

Inscrits : 789. — Volants : 325

Suffrages obtenus :

Pour deux postes de juges :

MM. Trouillet Hippolyte, pharmacien, 296 voix.

Blancher Marcellin, négociant, 267 voix.

Pour un poste de juge suppléant :

MM. Chavernac Edilbert, constructeur mécanicien, 238 voix.

Landry Arsène, charcutier, 97 voix.

des.

Cette éclipse est particulièrement importante, car c'est la dernière éclipse totale qui se produira jusqu'en 1912 en raison du cycle astronomique de retour des éclipses : celle de 912 sera visible en totalité dans la région de Paris.

**Conseil de guerre.** — Réuni vendredi sous la présidence de M. Margueron, colonel commandant le 122<sup>e</sup> d'infanterie, le Conseil de guerre du 16<sup>e</sup> corps d'armée s'est occupé des affaires suivantes :

Le nommé Caulet Jules, 24 ans, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 81<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Rodez, inculpé de désertion à l'intérieur avec emport d'effets, a été condamné à 6 mois de prison avec sursis.

Défenseur, M<sup>e</sup> Bosc.

— Le nommé Puel Jean-Baptiste, 22 ans, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 81<sup>e</sup> d'infanterie à Rodez, inculpé de désertion à l'intérieur avec emport d'effets, a été condamné à trois mois de prison avec sursis.

Défenseur, M<sup>e</sup> Vallat.

**Arrestation.** — Samedi soir, la police a arrêté Rouquet Ferdinand, 29 ans, sous l'inculpation de vol d'un bœuf, commis au mois de juillet 1905 à Fabrègues, et qui depuis était recherché par le Parquet d'Aurillac.

**Commencement d'incendie.** — Dimanche soir vers 8 heures moins le quart, le feu s'est déclaré dans les combles de l'école normale d'instituteurs. M. Marty, directeur de l'école annexe,

partit se rejetta en arrière... Elle trembla de tous ses membres.

reger et la fonte prochaine de la ? On le désire à tous les points de nous faisons des vœux pour que, ce partie, nos courriers de Paris arrivent plus exactement.

**Section au Tribunal de commerce.** — Ont obtenu, pour de Rodez, MM. Trouillet, 29 Blancher, 267, comme juges ; juge suppléant, M. Chaverna M. Landry, 97.

**estations.** — Samedi soir, la arrêté un nommé Bousquet (Fer, âgé de 29 ans, soupçonné d'avoir de juillet 1905, volé 1 bœuf chez Tourtoulon, à Fabrègues.

che, on a aussi arrêté une de de mœurs quelconques, nommée Jacques, âgée de 34 ans, qui a es agents chargés de la conduire de police.

**commencement d'incendie.** che soir, vers 7 heures 1/2 du commencement d'incendie, r éteint, grâce à de prompts a eu lieu dans les bâtiments de ormale des instituteurs. Les purement matériels.

**vil de la ville de Rodez**

#### NAISSANCES

— Louis-Louis Cassagne, fils gérant de la Compagnie ace de la Cie, 20, et de Berthe

— René-Henri-Marie Del

## ARVIEU

**Mort de froid.** — Le vendredi 28 décembre, le conducteur de la voiture publique d'Arvieu à Rodez, a trouvé mort, sur le bord de la route, à 1 kilom. 300 m. du village de Clauzelles, commune d'Arvieu, le nommé Boyssou (Louis), chiffronnier audit village. On a lieu de supposer que cet homme, âgé de 44 ans, qui s'adonnait à la boisson, a succombé à une congestion causée par le froid.

## ESPALION

**L'avenue de la Gare.** — On a continué, malgré le mauvais temps, la percée de la rue Droite au Boulevard, des maisons Lagrifloul, Gieysse et de la partie de l'ancien presbytère. Au fur et à mesure des travaux, les matériaux de démolition sont évacués sur divers chantiers. Ces matériaux sont la propriété de M. Bessodes, entrepreneur et adjudicataire des travaux, à l'exception de ceux provenant de la démolition de l'ancien presbytère, qui ont été, nous dit-on, réservés.

**Le Pont-Vieux.** — On a déblayé ces jours-ci les abords du Quai des matériaux qui obstruaient l'entrée du Pont. Ces matériaux, déchets de pierres et de sable, ont été versés sur la chaussée.

**Extrait du Courrier de l'Aveyron du 3 janvier 1907**

peu galante poudre... du hommes. Qu'pas les berlin se les attache

profonde le sens exact des réalités. En un mot, il est aussi parfait magistrat qu'homme du monde.

Je ne terminerai pas sans dire tous les regrets que laisse le président Prunières au Caire.

Avant son départ, les magistrats et les membres du barreau égyptien ont tenu à témoigner leur sympathie profonde au vénéré président.

#### Agression contre M. Delquié.

— L'honorables président du tribunal sortait, samedi soir, du Cercle de l'Union, lorsqu'il fut frappé d'un violent coup de pied à la jambe.

M. Delquié, reconnaissant son agresseur, lui appliqua avec sa canne une correction méritée et dut porter plainte au parquet.

L'auteur de cet acte inqualifiable est un de nos jeunes compatriotes, M. G. M..., qui, à cette heure, serait déjà arrêté si son état de santé l'avait permis.

Un pareil délit sur un magistrat serait sans excuse possible si chacun ici ne connaissait l'amabilité et l'extrême bonté de M. le Président, dans tout ce qui le concerne personnellement.

Tenant compte de la jeunesse et de l'inexpérience de celui qui l'a si ridiculement attaqué, il sera le premier, nous en sommes certains, à solliciter l'indulgence du tribunal.

**Accident.** — Mercredi matin, à 11

## FAIT

#### Déraillement

Jeudi soir  
raillé entre  
kilomètre 36  
deaux à Cet

Les deux v  
dant toute la

Voici quelc

Jeudi soir  
train de ball  
gravier de la  
procédent ac  
de la voie ent  
a déraillé, pa  
essieu, au me  
Toulouse sou

L'accident  
un train de r  
louse, venait  
les wagons r  
last qui enco  
pair et dérai  
duisit donc,  
amas inextri  
et de pièces d

**CAPDENAC-GARE**

**POUR LES PAUVRES.** — Pendant le bal offert par la jeunesse le soir du 1er Janvier, une quête faite au profit des pauvres a produit la somme de 10 fr. 55.

Au nom des pauvres, merci !

**ETAT CIVIL DE 1906.** — Naissances, 70 ; décès, 76 ; mariages, 23.

C'est la première fois depuis bien longtemps que les décès dépassent les naissances.

**VIVIEZ**

**LE PREMIER JANVIER.** — La population de Viviez a été agréablement surprise de voir allégrement défiler, le 1er Janvier, dans ses rues, la société musicale créée tout récemment et qui faisait sa première sortie.

Le morceaux qu'elle a fait entendre ont été très brillamment exécutés et on est vraiment étonné d'un pareil résultat quand on pense qu'il y a trois mois à peine qu'ont commencé les répétitions.

Si le succès a été complet, on peut dire qu'il a été mérité. Il fait vraiment honneur aux musiciens et en particulier à leur chef distingué, M. Benoit. Le mérite en revient également, pour une large part, à M. Marcillac, le dévoué président, dont le zèle infatigable est au-dessus de tous les éloges.

Nous sommes heureux d'adresser à tous nos plus sincères félicitations en faisant nos meilleurs vœux pour la prospérité de cette jeune société.

**CANTAL**

*Arrondissement d'Aurillac*

**AURILLAC**

**ARRESTATIONS.** — En vertu d'un mandat d'arrêt du parquet d'Aurillac, la police de Rodez a mis tout récemment en état d'arrestation le nommé Rouquet, inculpé de vol d'un bœuf.

Rouquet va être incessamment dirigé sur Aurillac.

Les gendarmes d'Aurillac ont procédé mercredi à l'arrestation du nommé Louis Bélier, âgé de 17 ans, journalier, sans domicile fixe.

Bélier est inculpé de vol ; il a été écroué à

**6<sup>e</sup> ÉDITION**

# Chronique De la Région

**AVEYRON**

*Arrondissement de Rodez*

**NAUCELLE**

**LAÏCISATION.** — Par arrêté de M. le préfet de l'Aveyron en date du 27 décembre, l'école publique congréganiste de Naucelle a été laïcisé avec effet du 11 janvier. Les congréganistes doivent cesser leurs fonctions à la date du 10 janvier 1907.

Le 6 décembre, M. l'inspecteur des écoles primaires était à Naucelle avec mission de trouver un local pour la nouvelle école et un emplacement pour construction d'une école de filles. Fidèle à sa mission, un logement provisoire fut trouvé et loué. M. l'inspecteur visita plusieurs emplacements, prit note des diverses réclamations, fut on ne peut plus gentil avec tout le monde, et repartit le surlendemain sa mission accomplie.

On dit qu'actuellement le plan de ladite maison se prépare et que d'un moment à l'autre M. le préfet enverra à la mairie plan, architecte et ordre formel d'accepter ce qui sera déjà fait et de prendre les mesures pour trouver les ressources nécessaires pour la construction.

Ainsi que nous l'avons dit en son temps dans « la Dépêche », le conseil municipal n'aurait pas besoin d'attendre ces mesures extrêmes : il y aurait eu économie de s'entretenir pour l'emplacement et sur le choix d'un architecte. Et la maison serait bien près d'être terminée.

Pour le choix de l'emplacement, M. le préfet mettra sans doute tout le monde d'accord. On est à peu près sûr que la construction se fera sur le pré de M. Raymond Granier, route de la Gare.

Joutier. — De nouvelles sommes sont arrivées à Montpellier, destinées à M. de Fresquel, juge de paix de notre ville, de vérifier si le Charles Berthomieu ait reçu les sélections législatives des sommes à lui données par les membres Beaulieu.

Berthomieu a indiqué qu'il avait 350 francs, de M. Albert Salles et M. Rosan 200 francs, ce qui fait 550 francs.

Il est entendu que les 550 francs aient le reliquat de ces sommes été données pour services aux cités vont être entendus

**du Train 122**

— La police de Tarbes aille, déploie une activité yait tenir, ce matin jeudi, à Narbonne. Lorsque, à dix fait notre visite quotidieuse, nous avons trouvés joie. « Nous avons, nous ou plutôt nous aurons la preuve certaine de alat. Voici ce qui s'est edi, une personne se préit chez M. le commissaire sait : « P... m'a raconté discussion violente entre Lartay. Celle-ci, emportée dit : « Après tout, cette is autant à moi qu'à toi; mé, c'est moi qui l'ai jeté .. a aussitôt été recherché l'inspecteur de police sur le propos en ques il ne savait rien et qu'il

être le dépit de nos branseignements personnels auprès des amis de Balat illeur résultat. Tout se ntendu dire : « on m'a

**Extrait du Courrier de La Dépêche du 3 janvier 1907**

**TOURISME**  
dernier. M.  
l'école pu  
sur le To

Dans u  
un aperç  
région, a  
pour tous  
nous le p  
venol et

M. Pela  
nière con  
aujourd'h  
solidarité  
exister et  
trie, ce  
un rôle t  
tique.

Après a  
vre du C  
lustres L  
che à dé  
intérêt à  
Club, gr  
par les  
vité : Ex  
publicati  
les. Puis  
situation  
pays con  
quer que  
accompli  
Boland,  
ses coïci  
donner u  
fruits, à  
abattre p  
dit-il en  
et qui s  
seconder  
cal ne s  
pour ré  
de Darg  
aux Iruc

**COMPTA**

# Hiver 1906-1907 — Fourrures

A l'honneur d'informier sa clientèle qu'el e trouvera au 1<sup>er</sup> étage de sa Maison une exposition de Fourrures de toutes sortes, tel que : Jaquettes, Boleros, Paletots pour Dames, vêtements pour Hommes et Garçonnets dans tous les prix. — Rayon spécial d'Etoles, Peleterie, etc., le tout dernier genre — Parfumerie de marque, Brosseerie fine, Galanterie, Maroquinerie, Articles de toilette — Les prix sont marqués en chiffres connus — La Maison se charge de toutes sortes de réparations.

**Beau choix de Couronnes et Articles Funéraires**  
PRIX BÉDUITS — ENTRÉE ABSOLUMENT LIBRE

## MARCHE DES TRAINS

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.** — Ligne de Rodez à Toulouse et à Paris

DÉPARTS DE RODEZ. — 4 h. 58 matin. — 8 h. 23 matin. — 1 h. 45 soir. — 6 h. 36 soir.  
ARRIVÉES A RODEZ. — 9 h. 25 matin. — 1 h. 22 soir. — 6 h. 32 soir. — 11 h. 40 soir

**CHEMIN DE FER DU MIDI.** — Ligne de Rodez à Montpellier et à Béziers

DÉPARTS DE RODEZ. — 4 h. 45 mat. — 9 h. 42 m. — 12 h. 7 s. — 1 h. 35 s. — 7 h. 05 s.  
ARRIVÉES A RODEZ. — 8 h. 16 mat. — 12 h. 4 soir. — 1 h. 9 s. — 4 heures 2. — 10 h. 19 s

**CHEMIN DE FER DU MIDI.** — Ligne de Rodez à Carmaux et à Albi

DÉPARTS DE RODEZ. — Trains Tramways. — 9 heures 30 du matin — 2 heures » du soir.  
Id. — Trains Mixtes. — 5 heures 40 du matin. — 6 heures 53 du soir  
ARRIVÉES A RODEZ. — Trains Tramways. — 1 heure 40 du soir. — 6 heures 20 du soir  
Id. — Trains Mixtes. — 8 heures 11 du matin. — 10 heures du soir

Les Trains Tramway sont des trains légers dont la composition est rigoureusement limitée à 3 voitures us reçoivent les voyageurs des trois classes, à l'exception des militaires voyageant en détachement, des pionniers, aliénés, chiens accompagnés ou non et les bagages ne contenant pas des effets à l'usage personnels de voyageurs.

L'onguent de MÉVIEIL est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevalines et bovines. Il pénètre admirablement la peau cornée, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.

En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferr

## CHAMBRES A LOUER

S'adresser à Mme DUBRUEIL, r. Marie, 2.

**GRAISSE EQUATEUR** LA MEILLEURE LA PLUS ÉCONOMIQUE Pour Voitures et Engrangages

## VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engrangissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engrangage que la Créméline, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre ou fromage.

La Créméline sert aussi pour l'élevage des agneaux, porcs et poulaillers. Cette farine est hors concours aux expositions, honores de 3 diplômes et de 84 médailles, elle ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente chez tous les épiciers.

Prix : 4 fr. 25 le sac d'essai de 5 kil. contre mandat-poste adressé à ROQUES, à Mans (Sarthe).

Exiger la Créméline ROQUES de Mans et se méfier des imitations et contrefaçons.

Durant toute l'année 1906, y compris à partir du 24 juin 1906, date de l'érection en commune de la section Meljac de la commune de Saint-Just, l'état civil de Meljac restera tenu par la commune de Saint-Just.

Le 31 décembre 1906, comme chaque fin d'année, le Maire de la commune de Saint-Just, ici M. Maffre, "clot et arrête" le registre des naissances, mariages et décès de Saint-Just et Meljac confondus en 1906.

Au total, pour Meljac + Saint-Just, 95 actes d'état civil dont 43 naissances, 2 morts-nés, 21 mariages et 29 décès sont enregistrés pour les "nouvelles communes".

Le trente-et-un décembre mil neuf cent six, à six heures du soir, nous Maffre —,  
Hippolyte Maire et officier de l'état civil de la commune de St. Just, canton de Monestié,  
arrondissement de Millau (Aveyron), en exécution des dispositions de l'article 43 de l'état civil, avons  
clôt et arrêté le présent registre des Naissances, Mariages et Décès, contenant quatre-vingt-quinze actes.

*Maffre*

## Cahier des Naissances, Mariages et Décès.

### Naissances.

N° d'ordre.	Noms et Prénoms.	Noms des Lieux.	Dates.	N° des actes.
1	Albinet, Ernest-Elie-Louis-Célestin.	Le Puech-Talal	16 Octobre	84
2	Albinet, Marie-Berthe-Engenie-Rose.	Le Puech-Talal	14 Janvier	53
3	Albinet, Pierre-Louis-Ernest.	Grascazes	7 Avril	33
4	Almayaac, Marie-Denise-Berthe-Victoire	Rouet	4 Mai	43
5	Alvergne, Marthe-Joséphine.	Le Clot	19 Mai	50
6	Amat, Léonie-Maria-Joséphine.	Le Mas-Ricard	13 Mars	24
7	Ambroise, Sylvain-Albert.	Le Cambon	1 <sup>er</sup> Avril	31
8	Abbé, Blément-Célestin.	Garrigues	2 Septembre	71
9	Aymar, Jean-Pierre-Paul.	Le Puech-Talal	10 Mai	48
10	Bonal, Armand-Louis-Emilien.	Grascazes	4 Janvier	2
11	Baudry, Urbain-Augustin-François.	Grascazes	9 Mai	46
12	Bosse, Albert-Philippe-Henri.	Soulages	10 Mars	22

2	Boutonnet, Paul-Gabriel.	Le Bloch	20 Mai	91
13	Cavalie, Marthe-Julienne.	La Barthe	20 Juillet	99
14	Cavalier, Berthe-Maria-Pauline.	St. Gervais	9 Février	16
15	Courtical, Auguste-Albert-Louis.	Grascars	17 Novembre	88
16	Crozes, Marie-Darie-Augusta.	La Creillie	19 Août	69
17	Coudere, Julien-Ernest-Gaston.	Le Martineq.	6 Septembre	73
18	Encontre, Louise-Philomène-Denise.	Camboulives	27 Septembre	80
19	Enjalbert, Maria-Nathalie.	La Bastide-de-Baillargues	30 Avril	42
20	Fabre, Marie-Louise-Elea.	Le Mas	10 Août	63
21	Fabre, Marthe-Marie-Jeanne.	La Capue	4 Février	14
22	Féral, Aimé-Hippolyte-Léon-Marcel.	La Rite	10 Janvier	8
23	Féral, Yvonne.	Meljac	2 Février	12
24	Féral, Elea-Sylvie-Berthe.	Le Calmésie	1 <sup>er</sup> Août	61
25	Fraysinet, Elo-Jean-Joseph.	Landecalmésie	23 Juillet	60
26	Fraysinet, Lucie-Jeanne-Rosa-Brune.	La Bastide	24 Avril	40
27	Fraysinet, Marcel-Baptiste-François.	Le Cambon	18 Août	70
28	Gaben, Denise-Marthe-Rosaline.	Grascars	31 Octobre	86
29	Gasc, Emile-Justin-Marie.	Crestoules	12 Juin	52
30	Gaubert, Sophie-Emilia.	Le Mas-Ricard	28 Février	19
31	Issanchou, Berthe-Marie-Joséphine.	Camboulives	13 Mars	25
32	Labit, Henri-Louis.	Crestoules	22 Mars	27
33	Maffre, Firmin-Germain-Abel.	Le Sérayet	11 Août	69
34	Maffre, Geneviève-Marie-Elise.	St. Just	1 <sup>er</sup> Avril	32
35	Malrie, Elise-Augustine-Jeanne.	Le Blo-de-la-Bespe	13 Novembre	87
36	Mazet, Maria-Magdelaine-Josephine.	La Florentie	26 Décembre	94
37	Mespoulous, Didonie-Émilie-Louise.	La Baraque du Rial	9 Mars	21
38	Prion, François-Ferdinand-Augustin.	Nangens	2 Décembre	92
39	Robert, Justin-François.	Le Pouget	29 Septembre	82
40	Robert, Maria-Auguste-Émilie-Eugénie.	La Borie	8 Mai	49
41	Sunies, Marie-Ambroisine-Julie.	Castelpiers	4 Février	13
42	Vialettes, Léon-Yules.	Garrigues	13 Avril	34

Mort-Vé

1	Garrigues.	Grascars	13 Août	67
2	Marché.	Rouet	21 Novembre	89

## Mariages

1	Albinet, Pierre. et Lourière, Marie-Marie-Sylvie.	Garrigues Le Martresq	12 Septembre	74
2	Besset, Joseph-Eugène. et Malineau, Julie-Émilie.	Le Prat-Long Le Bonifond	22 Avril	36
3	Boutonnet, Jean-Baptiste-Marie. et Monyset, Marie-Augustine-Eugénie.	La Matrice Lisevry	7 Février	15
4	Cadars, François-Auguste. et Barthès, Louis-Jules-Marie.	Puechaguet Le Miralde	27 Juin	55
5	Caillot, Antoine-Jules-Marie. et Paris, Lucie-Lucie-Marie.	Le Pern	16 Avril	39
6	Caillot, Sylvain-Auguste. et Olzie, Mélanie-Eugénie.	Grascazes	4 Juillet	96
7	Galmels, Fémin-Jules. et Pomarière, Marie-Dominique-Augustine	Grascazes Montardé	20 Septembre	78
8	Gaynor, Justin-Aimé. et Pouliquen, Germaine.	La Bastide La Bessière	19 Août	68
9	Gazottes, August-Hippolyte. et Vanhot, Marie-Rosalie-Albanie.	La Coste	12 Février	17
10	Gransac, Pierre-Augustin. et Fabre, Virginie-Euphrasie.	Bégon La Capie	24 Avril	37
11	Enjalbert, Justin-Auguste. et Gayet, Marie-Émilie-Péguine.	Grascazes La Baraque de Mireillac	10 Janvier	6
12	Féral, Léon-Henri-Antoine. et Bousquet, Julie-Rosalie.	La Rète La Bastide	21 Avril	39
13	Prayssat, François-Auguste. et Simbert, Thérèse-Eugénie.	La Bastide Le Bougn	17 Mars	96
14	Gaubert, Joseph-Sylvain. et Doyer, Marie-Eugénie-Sophie.	Grascazes Castelpers	2 Novembre	89
15	Mazars, Jules-François-Xavier. et Enjalbert, Marie-Émilie.	La Bessière Grascazes	10 Janvier	9
16	Mazars, Louis-Joseph. et Olbinet, Eugénie-Sophie-Mélanie.	La Bessière Le Puech-Vallaz	21 Février	18
17	Mazel, Victor-Joseph. et Larroque, Justine-Émilie.	La Régime Méjane	10 Janvier	7
18	Teuguet, André-Hippolyte-Nicolas. et Delbruel, Marie-Rosalie-Alzéardine.	St-Julien St-Yrieix	3 Septembre	72
19	Raffanel, Jules-François. et Olvier, Julie-Marie.	Graumont Garrigues	7 Juillet	97
20	Raffanel, Léon-Germain. et Rennat, Marie-Euphrasie.	La Bastide Naugens	4 Février	11
21	Reynes, Jules-Louis. et Grimal, Marie-Augustine-Victoire.	Lez-Blanc Castelpers	29 Novembre	90

1	Olary, Célestin-Victor-Marius.	Le Roc-Miquel	14 Mars	23
2	Olary, Jean-Baptiste.	Le restoules	24 Avril	38
3	Ernest, Marie-Anne.	Le Bois	7 Janvier	4
4	Ambroise, Léon.	Le Cambon	2 Mars	20
5	Ambroise, Nérée.	Le Cambon	4 Janvier	1
6	Ossie, François.	Grascaze	29 Avril	41
7	Baudy, Urbain-Augustin-François.	Grascaze	10 Octobre	64
8	Pose, Albert-Philippe-Henri.	Soulages	4 Août	62
9	Bontelle, Eugénien.	Meljac	12 Mai	49
10	Poyer, Marie.	St-Just	3 Décembre	91
11	Poyer, Marie-Anne.	Le Cambon	23 Mars	29
12	Vadars, Cécile.	Castelpers	16 Juin	94
13	Cailhot, François.	Grascaze	10 Mai	47
14	Canivenc, Marianne.	La Miquelie	13 Décembre	93
15	Gavelle, Marthe-Julienne.	La Barthe	13 Septembre	76
16	Chuzet, Pierre-Almane-Sbie.	Le Boujou	12 Août	66
17	Goutaudy, Josephine.	Le Clot	12 Février	10
18	Espié, Rose.	Pisevry	19 Janvier	9
19	Féral, Aimé-Hippolyte-Léon-Honoré.	La Rite	12 Septembre	75
20	Féral, Marie-Reine.	Landecalmie	22 Mars	28
21	Grayssinet, François.	St-Just	14 Septembre	77
22	Grayssinet, Jean.	La Roque	27 Décembre	95
23	Grayssinet, Joseph-Léon.	Castelpers	5 Janvier	3
24	Gaubert, Jean-Baptiste.	Grascaze	24 Mars	38
25	Grimal, Marie-Pierré.	Castelpers	7 Mars	44
26	Pascal, Charlotte.	St-Just	25 Octobre	83
27	Catinnes, Léonie.	St-Just	9 Septembre	81
28	Nialettes, Léon-Gély.	Garrigues	22 Septembre	79
29	Nidal, Justine.	Le Sérayet	19 Juillet	58

La présente table contenant quarante-trois Naissances, deux Mort-Nés, vingt-un Mariages et vingt-neuf Décès, a été close et arrêtée par nous Maire de la commune de St-Just, le trente-un Décembre mil neuf cent six, à six heures du soir. — V et officier de l'état civil. — Approuvant le renvoi ci-devant, Le Pdo. de La Buse et Le Gouraud rayés.  
3 Novembre et 26 Décembre interliniés, et 20 surcharge.

*Mayssot*